Conseil Formation Méditerranée

CFM-P F08-006-IR

ECH016 - VERIFIER ET REALISER LA MAINTENANCE DES ECHAFAUDAGES DE PIED AU SENS DE LA R408

Cette formation vise les salariés ayant en charge la maintenance des échafaudages de pied et désignés par le chef d'entreprise pour réaliser les vérifications de mises, remises en service, trimestrielles et journalières et cela pour sa propre activité (suivant l'arrêté du 21 décembre 2004).

Objectifs

- Réaliser les vérifications réglementaires de mises et remises en service, trimestrielles et journalières prévues dans l'arrêté du 21 décembre 2004 d'un échafaudage de pied de hauteur inférieur à 24 m monté conformément à la notice du fabricant.
- Utiliser l'échafaudage dans sa mission de vérification.
- Au sens de la R408 :
o Réceptionner l'échafaudage avant l'utilisation
o Assurer la maintenance de l'échafaudage (hors opérations de démontage/montage d'éléments de l'échafaudage qui doivent être réalisées par une personne formée)

***Délai d'accès** : 48h minimum avant le démarrage de la formation et selon places disponibles. A moindre délai, CFM ne peut garantir le traitement de l'inscription.*

Public Visé

Cette formation vise :
- Les salariés désignés par le chef d'entreprise pour réaliser les vérifications (suivant l'arrêté du 21 décembre 2004) des échafaudages de pied de hauteur inférieure à 24m montés par l'entreprise conformément à la notice technique du fabricant, pour sa propre activité.
- Toute personne ayant à réceptionner (1) une prestation de mise à disposition d'un échafaudage monté.
- Toute personne (2) ayant à prévoir et commander une prestation de mise à disposition d'un échafaudage.

(1) Réceptionner : opération qui consiste à prendre livraison de l'échafaudage et vérifier s'il répond à la commande, est monté selon les règles de l'art et est en bon état.
(2) Le chef d'entreprise demeure responsable de confier une mission de réception et de vérification, en adéquation avec l'expérience et la qualification de la personne concernée.

Pré Requis

Le stagiaire devra :
- Avoir une expérience professionnelle de 6 mois dans le domaine des échafaudages utilisation et/ou montage ou encadrement de chantier
- Maîtriser :
- La langue française parlée et écrite
- Les mathématiques élémentaires
- La lecture courante de plans

Objectifs pédagogiques

Parcours pédagogique

Conseil
Formation
Méditerranée

Objectifs pédagogiques

Se situer et être acteur de la prévention des risques
- Utiliser un échafaudage de pied en sécurité dans le cadre des vérifications
- Réaliser les vérifications de mises, remises en service trimestrielles et journalières d'un échafaudage de pied

Méthodes et moyens pédagogiques

- Exposé oral
- Echanges oraux
- Apports théoriques.
- Mises en situations pratiques.

Le déroulement de la formation alterne les parties théorique et pratique.
Les ateliers se dérouleront en simultanés afin que l'ensemble des stagiaires répartis par groupe procèdent aux vérifications.
Mise à disposition de matériels d'échafaudages de pied certifiés par la marque NF, en quantité nécessaire pour réaliser des montages de conception différentes afin de réaliser les vérifications.
Ces ateliers comprendront des montages spécifiques tels que :
- une poutre de franchissement (mini 4 m),
- des consoles (0,30m),
- un porte à faux (1,50 m),

Parcours pédagogique

- Les enjeux de la prévention
- Les rôles et responsabilités des différents acteurs
- La prévention des risques
- Signaler les situations dangereuses
- Communiquer - rendre compte
- Les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation.
- L'exploitation de la notice du fabricant
- Le cadre réglementaire des vérifications des échafaudages et les responsabilités qui en découlent
- L'examen d'adéquation
- L'examen de montage et d'installation de l'échafaudage et/ou réceptionner l'échafaudage avant l'utilisation
- L'examen de l'état de conservation (approfondi le cas échéant) de l'échafaudage et/ou assurer la maintenance de l'échafaudage
- Le compte rendu/ procès-verbal de réception
- Les règles d'utilisation d'un échafaudage fixe en sécurité.

Qualification Intervenant(e)(s)

Formateur certifié SFECE

Méthodes et modalités d'évaluation

Les évaluations sont effectuées en continue pendant toute la durée de la formation.
- Questionnements oraux ;
- Questionnaires à Choix Multiples ;
- Observation pendant pratique ;
- Outil TUTOPREV BTP

Ces questionnements permettent de valider les acquis des participants à la fin de chaque séquence de formation.
Validation : A l'issue de la formation, si les participants ont satisait aux exigences des épreuves évaluatives, l'entité habilitée leur délivre une attestation de compétences formation validant les acquis.

Modalités d'Accessibilité

Sur demande auprès du responsable Handicap

Durée

14.00 Heures
2 Jours

Effectif

Groupe de 3 à 8 personnes

Conseil
Formation
Méditerranée

https://cfm.mp-formation.fr/formation-ech016-verifier-et-realiser-la-maintenance-echafaudages-de-pied-au-sens-de-la-r408

Contactez-nous !

Bruno BOURGLAN
Directeur
Tél. :
Mail : b.bourglan@c-f-m.fr